

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Projet de PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PLAN LOCAL DE L'HABITAT

et

### Abrogation des cartes communales d'Aillant sur Milleron, Chailly en Gâtinais, Châtenoy, Cortrat, La Cour-Marigny, La Chapelle sur Aveyron, Le Charme, Montereau, Noyers, Oussoy en Gâtinais, Thimory et Vieilles Maisons sur Joudry

Par arrêté n° 2022-419 en date du 24 octobre 2022, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (3CFG) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant PLH et sur l'abrogation des 12 cartes communales.

La commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif d'Orléans, est composée de Monsieur Jean BERNARD, officier en retraite, Président et de Messieurs Jean-Baptiste GAILLIÈGUE, ancien cadre administratif en collectivité, et Jean-Louis HAYN, retraité du secteur bancaire, membres titulaires.

**L'enquête publique se déroulera du 28 novembre 2022 (9h) au 5 janvier 2023 (17h).**

Les dossiers sont consultables par le public aux jours et heures habituels d'ouverture, sauf fermetures exceptionnelles, dans les lieux suivants :

**> Le dossier numérique :**

- Depuis le site internet : <https://www.comcomcfg.fr/> rubrique « Enquêtes Publiques »
- Sur le poste informatique de consultation en accès libre pour le public, localisé au siège de la Communauté de Communes à Lorris (155, rue des Erables).
- Sur le site internet de l'enquête dématérialisée <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-pluih-comcomcfg/>

**> Le dossier sous format papier**, sur les trois pôles de la Communauté de Communes (Lorris, siège social, Bellegarde et Chatillon-Coligny) ainsi que dans les mairies des communes organisant les permanences de la commission d'enquête.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations pendant la durée de l'enquête :

- Sur les registres d'enquête disponibles dans les lieux de tenue des permanences.
- Par courrier par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête EP PLUi/ H, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, 155, rue des Erables, 45260 LORRIS
- Sur le registre numérique disponible à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-pluih-comcomcfg/>
- Lors des permanences de la commission d'enquête mentionnées ci-après :

COMMUNE	Adresse des lieux d'enquête	Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête	
		Dates	Horaire
LORRIS (45260)	Communauté de Communes 155, rue des Erables 45260 Lorris	28/11/2022	9h-12h
		16/12/2022	9h-12h
		05/01/2023	14h-17h
CHATILLON COLIGNY (45230)	Communauté de Communes 8, chemin de la Messe	14/12/2022	9h-12h
		04/01/2023	9h-12h
BELLEGARDE (45270)	Communauté de Communes 4, avenue Quiétude	06/12/2022	14h-17h
NOGENT SUR VERNISSON (45290)	Mairie 17 bis, Rue Aristide Briand	1 <sup>er</sup> /12/2022	14h-17h
VARENNES CHANGY (45290)	Mairie 15, Rue de Nogent	10/12/2022	9h-12h
MONTCRESSON (45700)	Mairie 5, Rue de Verdun	19/12/2022	14h-17h
LADON (45270)	Mairie 1, Place de la Mairie	21/12/2022	9h-12h

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport et des conclusions par la commission d'enquête :

- Au siège de la Communauté de Communes canaux et Forêts en Gâtinais.
- Dans chaque commune membre de la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais.
- A la Préfecture du Loiret.

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais publiera le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pendant un délai d'un an à compter de leur remise sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.comcomcfg.fr/>